



UN-E COORDINATEUR-TRICE DE L'ATELIER SANTÉ VILLE ET DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

11 janvier 2019

MISSIONS

L'Atelier santé ville (Asv) met en œuvre une démarche de promotion de la santé de façon globale et transversale. Il se situe à l'interface des politiques de santé et de la politique de la ville. La mise en place du Contrat local de santé (Cls) est animée par le-la coordinateur-trice Asv. Vous impulsez la démarche du Cls et vous êtes en lien avec l'ensemble des partenaires et des porteurs de projets de promotion de la santé. L'Asv participe à la réduction des inégalités territoriales de santé.

Sous l'autorité hiérarchique du de la directrice de la santé, des Pmi et du Schs, vos missions principales sont :

- d'animer, coordonner et évaluer de façon transversale l'Asv et de coordonner le Cls par une démarche participative
- d'assurer la coordination des acteurs locaux dans le respect du Plan local de santé
- d'alimenter en continu le diagnostic local sur les questions de santé
- d'identifier et mobiliser les acteurs locaux et/ou les experts pertinents en matière de santé. Vous vous attachez à associer à l'Asv, les habitants, les structures sociales et éducatives du territoire, le personnel soignant et médical (libéral et public)
- d'animer des groupe de travail spécifiques sur les thématiques de santé
- de concevoir avec les habitants et les professionnels des actions de santé publique à partir des besoins repérés
- de coordonner la mise en oeuvre des actions sur le territoire en politique de la ville à destination des différents publics prioritaires
- de développer la communication autour de l'Asv et des actions mises en place
- de rendre compte aux instances de pilotage
- de rechercher les financements nécessaires
- d'apporter un soutien méthodologique aux partenaires dans la mise en place d'actions
- de développer l'expertise et évaluer les actions mises en oeuvre en vue de leur capitalisation
- de produire un bilan d'activité en fin d'année civile
- et occasionnellement de représenter la ville lors des réunions, colloques, etc.

PROFIL

- bac + 4/5 secteur santé publique (DESS - DEA - master, type géographe de la santé, ingénieur sanitaire et social, santé publique et développement local)
- connaissances du cadre des politiques territoriales et institutionnelles dans lesquels s'inscrit la démarche ASV au sein de la politique de la ville, connaissances des collectivités territoriales

- maîtrise des techniques de conduites de projets
- maîtrise des techniques d'animation de réseau
- capacités à repérer et faire participer les ressources mobilisables sur un territoire
- connaissances sur les processus et facteurs de situation d'exclusion
- maîtrise de l'outil informatique
- sens du service public
- aptitude à l'animation de réseau et à la médiation
- capacités d'écriture
- capacité d'adaptation et de travail en équipe
- qualité d'écoute et de dialogue
- autonomie et sens de l'organisation de travail
- esprit d'initiative
- rigueur
- disponibilité et dynamisme

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- CCD 12 mois renouvelable ou mutation
- emploi accessible aux titulaires ou non titulaires permanents ou grade attaché
- emploi à temps plein, 35 heures hebdomadaires

CONTACT

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail à :

- Nathalie Victor, docteur et directrice de la santé, des Pmi et Schs, nathalie.victor@ville-bagnolet.fr
- avec copie à Isabelle Janicot, assistante, isabelle.janicot@ville-bagnolet.fr

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Services](#) > [Offres d'emploi](#) >

- **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Un-e-coordonateur-trice-de-l-atelier-sante-ville-et-du-contrat-local-de-sante>